

NORMANDIE JEUNES : 17 – 18 FEVRIER 2018 à MONTEBOURG (50)

Le Championnat de Normandie Jeunes aura lieu les 17 et 18 février 2018 à Montebourg (50)
DH - DD - début des Mixte le samedi // SH - SD et fin des Mixte le dimanche.

Participation

Pour participer à cette compétition, **les clubs** peuvent inscrire tous les joueurs désirant être retenus aux 3 personnes suivantes :

- au secrétariat de la Ligue (Régis Coeurdoux) : contact.normandiebad@gmail.com
- au salarié responsable de l'ETR (Yann Boulet) : boulet.normandiebad@gmail.com
- au responsable de la Commission Jeunes (Marc Debon) : debon.marc@wanadoo.fr

en utilisant la fiche d'inscription jointe.

Les joueurs (ou paires) retenus pour cette compétition se feront de la manière suivante et par ordre :

- le champion (ou la paire) de chaque championnat départemental
- le finaliste si le champion se désiste dans sa catégorie
- un joueur de chaque Comité ayant participé à la phase départementale sera retenu si Champion et Vice-Champion se désistent (le meilleur au CCPH)
- les 2 sélectionnés ETR
- le reste des joueurs et paires sera retenu au CPPH à J-21 de la date du Championnat.

Quelques précisions

- **Chaque Comité doit envoyer le palmarès de leur Championnat Départemental.** Le Comité n'inscrit plus les joueurs au Championnat de Normandie. **Ce sont les clubs qui inscrivent leurs joueurs.**

- Les joueurs inscrits ne peuvent jouer que **dans une seule catégorie.**

- Les paires départementales (Championnes ou Vice-Championnes si la précédente se désiste) peuvent être défaits pour créer de nouvelles paires si tous les partenaires concernés sont bien informés de la situation.

- *Les joueurs qualifiés pour le Championnat de France devront avoir participé au Championnat de Normandie pour bénéficier des aides de la Ligue de Normandie, **sauf cas exceptionnel de participation à une compétition nationale inscrite au calendrier FFBAD ou internationale inscrite au calendrier de Badminton Europe ou de la Badminton World Federation.***

Dates Limites :

31/01/2018 : Réception des inscriptions envoyées par **les Clubs**

05/02/2018 : Diffusion des listes des joueurs retenus aux clubs

07/02/2018 : Tirage des tableaux

09/02/2018 : Envoi des convocations aux clubs